

La scolarité à la maison pour les élèves de l'école juive clandestine

22 juin 2016 | Jessica Nadeau | Éducation



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Une dizaine d'intervenants du DPJ étaient sur les lieux mercredi matin pour procéder à une évaluation des élèves.

Trois semaines après l'intervention du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) dans une école clandestine juive de Montréal, les parents ont décidé de se conformer aux lois et d'inscrire leurs enfants à l'école à la maison, a appris *Le Devoir*. Une dizaine d'intervenants du DPJ étaient sur les lieux mercredi matin pour procéder à une évaluation des élèves.

La commission scolaire English-Montréal confirme avoir reçu 70 nouvelles inscriptions ces derniers jours pour l'école à la maison provenant de la communauté des Viznitz à Outremont. Selon toute vraisemblance, les enfants pourront commencer leur scolarisation à la maison en septembre prochain. La présidente de la commission scolaire, Angela Mancini, parle d'une « *très bonne collaboration* » avec la communauté.

Les démarches avaient été entamées au printemps dernier, mais les événements se sont précipités après l'intervention musclée du DPJ, dont les agents se sont présentés sous escorte policière, il y a trois semaines, à l'école clandestine située à l'angle des rues du Parc et Beaubien. Les 70 garçons d'âge primaire qui fréquentent cette école n'y reçoivent qu'une éducation religieuse.

L'équipe du DPJ souhaitait alors rencontrer les enfants afin de déterminer si leur développement était compromis, mais elle s'était heurtée aux réticences de l'avocat de l'école, qui a négocié son retour dans un contexte plus favorable. Dès le lendemain, les enfants étaient de retour à l'école clandestine sans que Québec puisse intervenir.

Retour du DPJ

Ce mercredi, les intervenants du DPJ reviendront donc sur les lieux pour évaluer les enfants. *« Ils vont procéder à la vérification des connaissances par rapport à ce que les enfants devraient savoir à cet âge-là, affirme une source au sein de la communauté hassidique. Si les conclusions sont que les enfants n'ont pas les connaissances requises, le DPJ va entreprendre des démarches auprès des parents afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour que leurs enfants reçoivent une éducation comme prescrit par Québec. »*

Mais ces mesures semblent désormais vaines puisque la communauté a pris les devants pour régulariser la situation des enfants qui pourront continuer à étudier la Torah le jour et poursuivre à la maison le soir avec les autres matières imposées par Québec.

Effet d'entraînement

C'est la troisième école de la communauté juive à favoriser cette option afin de concilier l'enseignement de la Torah et l'obligation pour tout enfant de moins de 16 ans d'avoir une éducation reconnue par le ministère de l'Éducation.

En septembre dernier, l'académie Yeshiva Toras Moshe, qui enseigne aux jeunes garçons de la communauté des Satmar d'Outremont, a ouvert le bal en signant une entente avec la commission scolaire English-Montréal. Quelques mois plus tard, les filles de la Yeshiva Beth Esther annonçaient qu'elles prendraient elles aussi le chemin de l'éducation à la maison. Les Viznitz en feront autant.

Dans tous les cas, la commission scolaire English-Montréal fait signer un contrat aux parents et établit un plan de scolarisation en fonction du niveau de chaque enfant. *« On essaie de les garder dans une moyenne d'apprentissage qui est normale pour leur groupe d'âge »,* précise la présidente de la commission scolaire anglophone de Montréal, Angela Mancini.

Une liste de matériel est fournie aux parents. Par la suite, on suit l'évolution des enfants au moyen de divers exercices. Les examens ministériels permettent enfin de *« confirmer ou non si les jeunes ont bien réussi leur apprentissage »*.

Jusqu'à présent, l'expérience des jeunes garçons de la communauté des Satmar, inscrits à l'école à la maison depuis septembre dernier, est très encourageante, affirme la présidente de la commission scolaire. *« On est encore dans l'étape de vérification des portfolios, on n'est pas encore dans les examens comme tel, on avait convenu qu'il y aurait une année de rattrapage avec les jeunes garçons. Mais ça va très bien, le progrès est très bon. »*

Manque de ressources

En avril dernier, la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, s'inquiétait toutefois du manque de suivi des apprentissages à la maison. Elle relevait que le phénomène gagnait en popularité et que l'encadrement et le suivi étaient *« disparates »*, voire *« inadéquats »*. *« Je suis préoccupée que les critères et les méthodes d'évaluation soient très variables et que certains milieux scolaires n'aient pas toute l'expertise requise pour accompagner les parents-éducateurs »*, écrivait-elle dans son rapport.

Cet avertissement trouve écho auprès de la présidente de la commission scolaire English-Montréal, qui prévoit un manque de ressources imminent. *« On est en période d'évaluation pour savoir de combien de ressources on aurait besoin. On est pas mal certain qu'on n'a pas les ressources pour suivre les jeunes qui pourraient s'inscrire présentement, alors on va analyser les besoins pour assurer le suivi de ces jeunes-là. »*